



L'Association ontarienne des
sociétés de l'aide à l'enfance
Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



L'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance

Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario



L'Association ontarienne des
sociétés de l'aide à l'enfance
Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario

TABLE DES MATIÈRES

Message de la direction	4
Livrables des services à la clientèle	6
Principales réalisations.....	8
Projets provinciaux du Conseil des directeurs locaux	16
Perspective future	17
Conseil d'administration de l'AOSAE.....	23
États financiers.....	24



MESSAGE DE LA DIRECTION

Au cours de la dernière année, l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) a connu une multitude de changements, de défis et de réalisations.

Le programme de changements en matière de bien-être de l'enfance en 2013-2014 a été exhaustif et énergique et continue de l'être. De nouvelles directives du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) ont procuré aux agences membres du nouveau financement provincial et de nouvelles mesures budgétaires, notamment une nouvelle formule de financement, une enveloppe de financement fixe, l'instauration d'ententes de reddition de comptes, l'exigence de budgets équilibrés ainsi que l'instauration d'un processus d'examen cyclique. De plus, le secteur du bien-être de l'enfance assume activement un rôle de leader relativement à la reddition de comptes au public prévue concernant les principaux indicateurs de rendement. Afin de diriger le secteur dans ces initiatives de changement en cette période de transformation continue, l'AOSAE compte sur la capacité du secteur de travailler ensemble en ayant une vision engagée et collective. Cette démarche a résulté en l'élaboration d'un processus efficace et viable qui continuera de servir le secteur, alors que ce dernier devra faire face à d'autres défis.

L'AOSAE a effectué beaucoup de travail et de représentation afin d'appuyer ses membres à la suite de l'annonce du MSEJ de changements importants au processus de financement en avril 2013. Tout au long

de l'année, l'AOSAE a fait des représentations auprès du MSEJ au nom du secteur au sujet d'enjeux liés au modèle de financement, de la taille de l'enveloppe de financement ainsi que de la mise en œuvre des ententes de reddition de comptes. Nos discussions continues avec le MSEJ ont appuyé la transition considérable que les agences ont dû effectuer pour respecter les conditions de la nouvelle formule de financement. L'AOSAE a réclamé des changements à la première Entente de reddition de comptes du secteur et a discuté avec le MSEJ au sujet de la prochaine version des ententes.

Les membres de l'AOSAE ont exprimé un intérêt envers des initiatives de transformation particulières visant à améliorer le rendement du secteur, pour des aspects comme la gouvernance, le passage à une production de rapports fondée sur la qualité, les résultats et le besoin de changements structurels, plutôt que sur la conformité. En conséquence, l'AOSAE a sollicité des ressources pour appuyer le secteur en vue d'entreprendre ce travail à l'échelle provinciale. On peut constater certains des résultats dans les contrats que l'AOSAE s'est vue octroyer pour du travail en matière de gouvernance, d'indicateurs de rendement et de services partagés. Par ailleurs, plus de 150 leaders du secteur du bien-être de l'enfance ont reçu une formation avancée à la Rotman School of Management et à la Schulich School of Business. L'AOSAE continuera d'être attentive aux besoins stratégiques de ses membres et de solliciter des ressources en leur nom afin d'accomplir le travail



important qui est requis à l'échelle provinciale pour bâtir un secteur du bien-être de l'enfance excellent et viable.

Grâce à la collaboration entre les agences autochtones et non autochtones, les bases sont posées pour l'avenir, alors que les enfants et les familles autochtones seront servis par des membres de leur propre communauté. Au cours de la dernière année, le programme de délégation a connu des avancées importantes. L'AOSAE a travaillé avec ses membres, a accueilli des membres associés d'agences autochtones prémandatées et a travaillé avec l'*Association of Native Child and Family Service Agencies of Ontario* (ANCFSAO) afin de renforcer la capacité des agences autochtones émergentes et existantes d'obtenir le mandat de s'occuper des enfants de leur communauté. Parallèlement, on a établi les éléments fondamentaux d'un processus de réconciliation. Une importante délégation du Comité consultatif des services aux autochtones a assisté à la Journée de breffage du député provincial afin de réclamer particulièrement un système de bien-être de l'enfance autochtone et des résultats améliorés pour les enfants autochtones pris en charge. Au cours de l'année à venir, l'AOSAE continuera d'offrir du leadership en ce qui a trait à la recherche de l'excellence du secteur du bien-être de l'enfance.

Le programme de nos membres est d'assurer la meilleure qualité de services et les meilleurs résultats pour les enfants, les jeunes et les familles qu'ils servent. Deux éléments cruciaux de ce programme sont l'instauration

du Cadre de services du bien-être de l'enfance, élaboré par le secteur, qui unira les meilleures pratiques dans toute la province, et le travail continu des agences relativement aux principaux indicateurs de rendement, qui seront améliorés par l'instauration du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE). Ces deux éléments combinés fourniront une base solide pour le maintien et le renforcement de la confiance du public dans le travail effectué par les SAE.

Alors que nous célébrons les nombreuses réalisations de la dernière année, nous reconnaissons qu'il reste encore plus de travail à accomplir. Les priorités de l'AOSAE continueront d'être définies par les possibilités, les défis ainsi que notre vision collective d'un système de services à l'enfance hautement efficace auquel les familles et les collectivités ontariennes ont confiance. Comme toujours, nous sommes déterminés à offrir au secteur la représentation, l'excellence et le leadership qui permettront à nos membres de remplir leur mandat, qui est de promouvoir et protéger le bien-être des enfants, des jeunes et des familles.

Marilyn Dumaresq
Présidente

Mary Ballantyne
Directrice générale



LIVRABLES DES SERVICES À LA CLIENTÈLE

L'AOSAE continue d'évoluer et d'explorer de nouvelles façons d'appuyer ses agences membres afin de répondre aux besoins changeants des sociétés d'aide à l'enfance (SAE), alors qu'elles continuent de faire face à de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. L'un des rôles cruciaux de l'AOSAE est de rassembler des personnes de multiples domaines et perspectives afin de discuter d'enjeux importants, d'élaborer une voix commune ainsi que d'influencer le changement en vue d'améliorer la vie des enfants, des jeunes et des familles. L'AOSAE investit beaucoup d'efforts dans les livrables des services à la clientèle afin d'aider à orienter sa prestation de services aux membres et d'appuyer les initiatives de changements stratégiques pour progresser. Les livrables des services à la clientèle sont les suivants :

Services aux autochtones

Le travail des Services aux autochtones consiste à appuyer et à défendre un système de soins et de services équitable et respectueux, en répondant aux besoins particuliers des enfants, des jeunes et des familles autochtones. Par l'entremise du Comité consultatif des services aux autochtones de l'AOSAE, les Services aux autochtones collaborent étroitement avec les Premières nations afin d'atteindre cet objectif. Leur travail est intégré dans chaque domaine de services de l'AOSAE, et grâce à leur engagement dans diverses initiatives provinciales, ils contribuent à obtenir et à réclamer des

résultats améliorés pour les enfants autochtones pris en charge.

Représentation et relations avec le gouvernement

Les services de représentation et de relations avec le gouvernement voient à l'élaboration et à l'avancement des priorités sectorielles grâce à diverses stratégies de représentation auprès du gouvernement et d'autres intervenants. L'AOSAE est la « voix du bien-être de l'enfance » dans les relations avec le gouvernement; elle collabore avec des représentants élus provinciaux, du personnel politique ainsi que des hauts fonctionnaires afin de promouvoir les intérêts des enfants, des jeunes et des familles grâce à des relations fondées sur la confiance, le respect, l'honnêteté et l'information de qualité.

Gestion des enjeux

La gestion des enjeux est un processus de gestion préventive et stratégique qui permet à l'AOSAE de détecter les tendances émergentes, les crises et les changements du secteur ou de l'environnement sociopolitique global, et d'y répondre de façon appropriée.

Engagement et responsabilité publiques

L'engagement et la responsabilité publiques comprennent les activités, les avantages et les résultats dans lesquels l'AOSAE s'engage envers le public (ou des auditoires déterminés) qui se traduisent par une appréciation, des connaissances et un engagement accrus relativement au secteur du bien-être de l'enfance, qui procurent des avantages mutuels au public ainsi qu'à l'AOSAE et à ses membres.

Gestion des connaissances

La gestion des connaissances est la cueillette de données par l'entremise de sondages, de groupes de discussion et d'autres méthodes ainsi que la transformation de ces données en information, et en connaissances, pour favoriser les meilleures pratiques, le rendement et l'innovation. La gestion des connaissances permet aussi l'éducation et la sensibilisation du public, la gestion des enjeux, la représentation et la mobilisation des connaissances.

Mobilisation des connaissances

La mobilisation des connaissances met l'information recherchée, fiable et pertinente à l'avantage du bien-être de l'enfance. On trouve l'information cruciale grâce aux méthodes suivantes :

- Offre de formation de base à l'intention des professionnels du bien-être de l'enfance, des gestionnaires et des parents ressources ainsi que de formation spécialisée.
- Diffusion des meilleures pratiques émergentes grâce à des avis de pratique.
- Tenue de symposiums d'apprentissage et conception de guides de pratique.
- Mise en place de mesures d'assurance de la qualité, notamment le perfectionnement des formateurs et les observations.

Développement des systèmes

Le développement des systèmes fournit de la gestion de projets et de l'intervention à l'échelle du système concernant des enjeux communs ainsi que de la coordination de services partagés.

Gestion des programmes d'entreprise

La gestion des programmes d'entreprise est la direction et la coordination de programmes de secteur établis, incluant l'administration des contrats, la facturation des membres ainsi que la gestion des vendeurs et des enjeux. La gestion des programmes d'entreprise appuie également des programmes offerts au secteur directement par l'AOSAE grâce à de la coordination, de la gestion et de la production de rapports centralisées.

Gestion de l'infrastructure de l'AOSAE

La gestion de l'infrastructure de l'AOSAE est la direction, la planification et la coordination des processus organisationnels fondamentaux, incluant les Ressources humaines, les Finances, les Installations, les Technologies de l'information (TI) et les Communications, afin d'appuyer les activités de l'AOSAE.





PRINCIPALES RÉALISATIONS

L'AOSAE a connu une année 2013-2014 proactive et productive. En collaboration avec les agences membres, les intervenants externes et le gouvernement, elle a progressé vers un système du bien-être de l'enfance plus efficace. Tout au cours de l'année, nous avons accompli une gamme de réalisations alignées sur nos orientations stratégiques qui font progresser et améliorer le système du bien-être de l'enfance.

Orientation stratégique n° 1 : Diriger les membres et s'engager avec des partenaires dans l'élaboration d'un système de services à l'enfance uniforme et intégré qui répond efficacement et respectueusement aux diverses réalités des enfants, des jeunes et des familles de l'Ontario.

Cadre de services

- Le cadre de services est élaboré pour : démontrer une entente commune dans toute la province quant à l'orientation des services; offrir de l'aide à l'échelle locale en matière de planification stratégique ainsi que d'échange d'idées concernant la prestation de services; faciliter la planification provinciale uniforme ainsi qu'une uniformité continue en matière d'orientation de services et de meilleures pratiques; offrir un cadre de travail pour refléter les pratiques prometteuses en évolution dans le domaine du bien-être de l'enfance par suite du Programme

de transformation; faciliter la planification communautaire, au sein des agences du bien-être de l'enfance ainsi qu'entre les fournisseurs de services du bien-être de l'enfance et d'autres fournisseurs de services communautaires.

Renforcement du placement familial

- Le guide de renforcement du placement familial a été approuvé par le Conseil des directeurs locaux, traduit en français, publié et diffusé. Il s'appuie sur les avancées de plusieurs années de travail, selon une approche commune, afin de nous assurer que tous les enfants peuvent grandir dans une famille attentionnée. Appuyé par des principes directeurs, le guide fournit des idées et suggestions sur la façon d'atteindre l'objectif que tous les enfants et les jeunes vivent dans une famille et quittent la prise en charge avec des liens qui durent toute la vie.

Résultats pour les enfants et les jeunes

- Appui au Programme de soins et de soutien continus pour les jeunes du MSEJ, qui remplace le Programme de soins et d'entretien prolongés.
- Mise en œuvre du changement de politique (et du document d'entente) avec Cowan afin de prolonger les dispositions relatives aux assurances pour les jeunes qui « restent à la maison » au sein de leur famille d'accueil après avoir atteint l'âge de 18 ans.

- Présentation d'une soumission écrite et orale au comité permanent du projet de loi 88, qui prolongerait la protection, incluant des services aux enfants de 16 et 17 ans.
- Représentation du personnel de l'AOSAE auprès du Conseil de la première ministre pour de meilleures perspectives pour la jeunesse.
- Travail avec le ministère de l'Éducation et le MSEJ concernant l'ébauche de protocoles de partage de l'information à l'intention des SAE et des conseils scolaires.
- Obtention de financement du MSEJ pour l'Initiative des avantages sociaux pour les jeunes quittant la prise en charge afin de coordonner le soutien en matière de santé, de soins dentaires, d'ordonnances et de soins de santé prolongés aux jeunes de 21 à 25 ans. Le lancement est prévu pour l'été 2014.

Adoption et autres options de permanence

- Appui et tenue de six événements d'adoption régionaux dans les zones Est, Grand River, Centrale, Sud-Ouest et Nord.
- Trousse d'outils révisée pour appuyer les événements régionaux. Traduction du logo, des modèles et des formulaires en français.
- Mise en œuvre de deux journées réussies de formation en adoption.
- Facilitation de deux séances de travail avec des professionnels en adoption et en permanence qui portaient sur la permanence et l'ouverture.
- Réalisation du Projet d'ouverture en adoption.
- Tenue d'un webinaire à l'échelle du secteur sur l'ouverture en adoption, auquel ont participé 300 personnes de toute la province.
- Tenue du premier forum des personnes responsables à l'intention de la *Foster Parents Society of Ontario* et de la *League of Ontario Foster Families*.
- Élaboration d'un protocole pour une relation de travail positive avec l'*Adoption Council of Ontario/ AdoptOntario* (AO) et direction du secteur afin de favoriser l'utilisation efficace des outils d'AO.

Services en français

- Obtention des services de Marie-France LaFort afin de créer un Cadre stratégique de services du bien-être de l'enfance pour concrétiser l'« offre active des services en français ».
- Le cadre de travail vise à ce que les enfants et les familles francophones aient accès à une gamme complète de services du bien-être de l'enfance en français, du début jusqu'à la fin de la prise en charge, et que les services du bien-être de l'enfance en français soient offerts activement, en ayant des services de qualité qui sont accessibles, visibles et fournis sans délai.

Gestion des connaissances

- Instauration d'un modèle de fonctionnement du Cadre de gestion des connaissances afin de coordonner les stratégies de gestion des technologies de l'information, des données et de l'information.

Gestion des données

- Instauration d'une stratégie de gestion des données, qui a poursuivi l'évolution des données et des analyses afin d'appuyer des initiatives du secteur plus importantes, comme le Projet de mesure et de gestion du rendement, le Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE) et le Projet de cadre de services.
- Instauration d'une stratégie de gestion des données qui a mis de l'avant un examen et une révision du Comité consultatif de l'analyse des tendances, en tant que principale plateforme pour toutes les activités de sondages qui devront être entreprises, et en tant qu'alliance stratégique avec le Comité consultatif de recherche et le Projet de cadre de services.

Technologies de l'information

- Instauration d'une stratégie de gestion des technologies de l'information (TI) afin d'adopter une approche de planification, de soutien et d'investissements intégrés.
- Coordination des actifs, des projets et des achats en un inventaire du matériel, des licences logiciels et d'achats de services de soutien.

- Révision et élargissement des politiques et processus d'affaires afin d'améliorer la protection des renseignements personnels ainsi que l'utilisation sécuritaire des TI et d'appuyer un environnement de travail sécurisé mis à jour.
- Ébauche de stratégies futures de gestion de la qualité et de l'apprentissage, incluant le renforcement des plateformes des TI afin d'élaborer des tableaux de bord de production de rapports et de planification pour les services, ainsi que des manuels et d'autres outils d'apprentissage afin d'accroître les compétences et les connaissances professionnelles des employés pour tirer profit des outils des TI.

éléments de données pour chacun des indicateurs de rendement.

- Offre de matériel de soutien, de ressources en personnel et de communication continue, grâce à des projets, afin d'aider les SAE à renforcer leur capacité de mener des activités de mesure du rendement.
- Élaboration d'un cadre de travail pour sélectionner de nouveaux indicateurs de rendement en matière de services qui permettront de combler les écarts de mesure des domaines de prestation de services, comme les services de protection des familles et les éléments du Programme de transformation.

Gestion de l'information

- Instauration d'une stratégie de gestion de l'information qui offre une vision de l'accès à l'information de l'AOSAE et de la disponibilité de celle-ci.

Stratégies de gestion de la qualité et de l'apprentissage

- Réalisation de projets pilotes de gestion de la qualité et de l'apprentissage afin de montrer un portrait plus complet du Cadre de gestion des connaissances.
- Instauration d'un projet pilote pour des outils de gestion de la qualité internes comme une fiche de rapport et un tableau de bord pour éclairer l'élaboration d'une stratégie de gestion de la qualité.

Orientation stratégique n° 2 : Acquérir la confiance et l'engagement du public en ce qui a trait au bien-être de l'enfance grâce à un système responsable et transparent.

Indicateurs de rendement

- Définition plus précise de 16 indicateurs de rendement relatifs au service, de huit indicateurs relatifs au fonctionnement et à la capacité, et de quatre indicateurs relatifs à l'efficacité de la gouvernance, qui ont été incorporés dans la version finale du guide de précision des données relatives aux indicateurs de rendement.
- Signature par 41 des 46 agences d'une entente de partage des données afin de recueillir et valider des

Ententes de reddition de comptes

- Facilitation de consultations avec le secteur concernant le contenu de la première Entente de reddition de comptes pour le bien-être de l'enfance et détermination de points clés en matière de représentation et de négociation.
- Prestation de soutien aux membres grâce à l'acquisition de conseillers juridiques et de webinaires de formation, ainsi que production de modèles aux fins d'utilisation au moment de la signature des ententes.
- Obtention de l'engagement du MSEJ relativement à des consultations et à un engagement précoces quant à l'élaboration d'ententes de reddition de comptes au cours des prochaines années.

Engagement du public

- Mise à jour du matériel et des ressources de la campagne d'engagement du public 2013.
- Élargissement de la portée de la campagne aux médias et aux principaux partenaires communautaires, particulièrement les organismes s'occupant des enfants et du bien-être de l'enfance.
- Promotion de la campagne et de la prévention des mauvais traitements à l'égard des enfants par l'entremise des médias sociaux.

Confiance du public

- Soutien continu au groupe consultatif provincial de réglementation professionnelle (incluant les membres de groupes de réseaux, les directeurs généraux, les présidents de zone et le Conseil des DL).

- Soumission écrite relative au projet de loi 42, *Loi de 2013 modifiant la Loi sur l'ombudsman*.
- Collaboration continue avec l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social.
- Présentation de l'ombudsman adjointe au secteur à la consultation de l'AOSAE.

Médias et médias sociaux

- Amélioration de la trousse de communications afin d'insister sur la formation et le soutien en utilisation des médias à l'intention des SAE.
- Surveillance quotidienne continue des médias en ligne, imprimés, vidéos et sociaux.
- Offre de soutien et de matériel de relations avec les médias aux SAE en français et en anglais au nom des membres.
- Promotion des principales initiatives, questions et publications de l'AOSAE en matière de bien-être de l'enfance par l'entremise des médias sociaux, incluant : la Semaine de l'action bénévole 2013 et 2014, la Journée des enfants et des jeunes pris en charge 2013 et 2014, les initiatives durant les vacances annuelles de l'agence, la santé mentale, le logement abordable, les jeunes pris en charge, la prévention des noyades, les enfants à bord des véhicules, la sécurité entourant le bain, l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale, la prévention du mauvais traitement des enfants, la sensibilisation à l'adoption, le projet de loi 88 et la hausse de l'âge de protection, la prévention du suicide, la sécurité liée aux températures froides, le soutien aux jeunes obtenant leur congé de la SAE, le bulletin *The Voice* et les guides de pratique.

Publications

- Publication du Rapport du bien-être de l'enfance 2013 en octobre 2013. Le rapport a été bien accueilli par le secteur et les députés provinciaux à la Journée de breffage du député provincial; il continue d'être utilisé comme survol important des priorités de représentation de la province.
- Publication de deux numéros de l'*OACAS Journal*.
- Coordination des principaux messages du domaine dans toute la province relativement au financement et à la responsabilisation, au RIPE et aux indicateurs de rendement, par l'entremise du bulletin *Board to Board*.

SharePoint

- Première version de l'Intranet SharePoint mise en œuvre et lancée pour appuyer la gestion de l'information, incluant le partage de communication, de collaboration et de connaissances à l'interne.
- Réaménagement du site des membres SharePoint pour refléter les priorités stratégiques et les besoins des membres actuels et changeants. Obtention de la validation des intervenants et intégration dans le processus de réaménagement afin d'orienter la conception, le contenu, la navigation et les fonctionnalités du site des membres mis à jour. Mise en œuvre de la migration du contenu du nouveau site, en préparation au lancement.
- Commencement du processus de réaménagement du site public ainsi que de la phase de détermination et de définition du contenu selon les besoins.

Orientation stratégique n° 3 : Avec les organismes membres de l'AOSAE, offrir son appui et sa collaboration aux communautés autochtones afin d'améliorer la santé, le bien-être et la chance de vie des enfants autochtones de l'Ontario.

- Participation du Comité consultatif des services aux autochtones à l'élaboration de plusieurs initiatives du bien-être de l'enfance importantes, incluant les indicateurs de rendement et le Cadre de services. Le comité étudie les enjeux et agit à titre de conseiller auprès du conseil d'administration de l'AOSAE pour faire en sorte que l'AOSAE réponde mieux aux besoins des enfants et des familles autochtones de l'Ontario.
- Tenue de rencontres des représentants du Comité consultatif des services aux autochtones pour faire suite à la rencontre de 2013 avec le ministre Zimmer afin d'offrir de l'information sur les défis de la prestation de services du bien-être de l'enfance aux enfants et aux familles autochtones, compte tenu de la structure actuelle du système.
- Participation d'une importante délégation du Comité consultatif des services aux autochtones à la Journée du lobby avec le député provincial.

Services aux autochtones

- Réalisation du Cadre de réconciliation et examen de la façon de mieux appuyer les membres et le

- secteur afin de mettre en œuvre une ou plus d'une option énoncée dans le cadre de travail.
- Coordination du premier rassemblement annuel des jeunes autochtones pris en charge en août 2013, auquel environ 55 jeunes ont assisté. Le rassemblement de 2014 est prévu pour juillet.
 - Participation à l'élaboration d'un guide de pratiques des services aux autochtones afin d'améliorer la connaissance et la compréhension du secteur relativement aux personnes et aux communautés autochtones.
 - Planification de l'établissement d'un groupe de directeurs des services autochtones afin de favoriser les approches de meilleures pratiques en travaillant avec les enfants et les familles autochtones.
 - Planification en vue de contribuer à l'élaboration d'un symposium pour le secteur ayant trait aux approches de meilleures pratiques pour offrir les services de bien-être de l'enfance.
 - Aide future à la restructuration du système de formation afin de nous assurer que les compétences requises pour engager les enfants et les familles autochtones sont incorporées, en partenariat avec l'*Association for Native Child and Family Service Agencies in Ontario* (ANCFSAO).
 - Création de liens avec l'ANCFSAO afin d'appuyer leur représentation et le développement de leur nouvelle agence.

- Production de la soumission de consultation prébudgétaire 2014-2015 et facilitation de l'engagement des SAE locales aux tables rondes du trésorier et au Comité permanent.
- Maintien de communications continues et efficaces avec le ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse ainsi que le personnel du MSEJ.
- Tenue d'une série de rencontres avec les ministres et le personnel des ministères, notamment le MSEJ, le ministère des Affaires autochtones, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, le ministère de l'Éducation, le ministère des Services sociaux et communautaires, en plus des critiques de l'opposition, afin de leur fournir de l'information concernant le secteur du bien-être de l'enfance et ses principales priorités.
- Préparation de soumissions au gouvernement relativement au projet de loi 42 (*Loi de 2013 modifiant la Loi sur l'ombudsman*) et au projet de loi 88 – *Loi de 2013 modifiant la Loi sur les services à l'enfance et à la famille (enfants de 16 ans et plus)*.

Soutien local aux relations avec le gouvernement

- Appui aux SAE concernant les représentations relatives au Rapport du bien-être de l'enfance ainsi qu'aux notes de breffage normalisées sur les principales priorités.
- Préparation de la journée du lobby, de la Journée de breffage du député provincial ainsi que de rencontres à l'Assemblée législative.
- Promotion accrue des relations locales avec le gouvernement – suivi des rencontres entre le député provincial et les SAE.

Financement

- Soutien aux membres et représentation auprès du MSEJ concernant les changements au Règlement 70 relatif à l'instauration d'un nouveau modèle de financement et d'ententes de reddition de comptes.
- Représentation auprès du MSEJ concernant du financement spécial pour aider les SAE à faire la transition entre l'ancien et le nouveau modèle de financement ainsi qu'à répondre aux nouvelles exigences en matière de budget équilibré. Obtention de financement au soutien à la transition pour 2013-2014.

Orientation stratégique n° 4 : Renforcer la capacité de l'AOSAE et de ses organismes membres de remplir leurs mandats.

Représentation provinciale et relations avec le gouvernement

- Production du Rapport du bien-être de l'enfance 2013 et de notes de breffage.
- Planification et tenue de la Journée de breffage du député provincial, à laquelle ont assisté 200 participants. Tenue de rencontres avec les caucus du NPD et du PPC ainsi que de séances de breffage spéciales sur les priorités du Nord et les priorités autochtones.

- Facilitation d'une réponse coordonnée et d'un modèle de soutien par les pairs à l'intention des SAE sélectionnées pour subir un examen financier du MSEJ durant l'année.
- Contacts continus avec des représentants du gouvernement et le MSEJ relativement au modèle de financement, aux niveaux de financement ainsi qu'à d'autres enjeux de financement ayant une incidence sur les résultats des SAE.
- Tenue de consultations et de séances d'information avec la MSEJ relativement à l'instauration du nouveau modèle de financement, aux changements au Règlement 70 ainsi qu'aux ententes de reddition de comptes.
- Planification d'autres webinaires pour le printemps et l'automne 2014, qui porteront sur : la préparation des organismes sans but lucratif; le rôle du conseil concernant l'amélioration de la qualité, des résultats et du rendement; la rémunération des directeurs généraux; la gestion du rendement et la planification de la relève. Des sujets particuliers seront confirmés après la détermination des résultats du sondage d'évaluation du conseil révisé de 2014.
- Intégration d'outils sur les meilleures pratiques dans le portail du conseil, utilisés par de nombreux membres de conseils d'administration dans toute la province. Mise en place d'un système de suivi afin de permettre à l'AOSAE d'évaluer et de comprendre les tendances, les enjeux et les obstacles, ainsi que de travailler avec les organismes pour résoudre les problèmes d'accès.

Gouvernance

- Le Comité consultatif de gouvernance, constitué de membres non professionnels du conseil, de directeurs généraux et de participants externes des quatre coins de la province ayant de l'expertise en gouvernance, continue de surveiller l'Initiative de renforcement de la gouvernance en bien-être de l'enfance de l'AOSAE.
- Élaboration et précision des quatre indicateurs de rendement relatifs à l'efficacité de la gouvernance, amélioration de la détermination de mesures spécifiques et recommandation d'une méthodologie de sondage uniforme.
- Élaboration et mise en œuvre d'un sondage d'évaluation du conseil, qui a été rempli par 36 agences.
- Création et diffusion de rapports d'agences confidentiels et individuels ainsi que d'un tableau de bord provincial pour aider les conseils d'administration à évaluer leur propre rendement, comparativement aux moyennes provinciales relatives aux personnes, aux structures, aux processus et à la culture. Les conseils ont utilisé l'information afin d'élaborer des plans de travail pour la prochaine année.
- Tenue de rencontres, de séminaires et de webinaires, par l'entremise du Comité consultatif de gouvernance, portant sur le portail nommé *Governing Together Portal* – lancé de nouveau pour les directeurs généraux et les directeurs de conseils, ainsi que d'un webinaire technique sur le portail à l'intention des adjoints administratifs. Composition d'un conseil fondée sur les compétences.

Services partagés

- Achèvement de la proposition et du contrat de financement avec le ministère des Services gouvernementaux relativement au projet intitulé *Implementation Analysis: Shared Services Business Case Project*.
- Tenue d'une séance de présentation et de consultation préalable au lancement du projet avec le secteur en mars 2014.

Soutien aux membres

- Soutien aux membres en recrutant des experts en la matière à l'international et auprès du gouvernement fédéral ainsi qu'en les mettant en lien avec eux.
- Gestion des enjeux émergents au nom des membres et en appui à ces derniers.
- Prestation de soutien de liaison relativement à des projets provinciaux particuliers, notamment en matière de garde légale, de renforcement du placement familial et d'immigration.
- Appui aux membres dans le processus de l'enquête du coroner, incluant la présence aux audiences et le soutien aux communications.
- Prestation de soutien continu aux groupes de réseaux des membres, incluant les directeurs de services, le groupe du réseau de l'avocat principal, les gestionnaires de ressources et le comité des projets provinciaux.

- Tenue du symposium annuel intitulé Aide précoce : Les bons services au bon moment, auquel ont participé plus de 300 personnes.

Suivi des travaux de l'Assemblée législative

- Suivi et rapport des enjeux pertinents à l'Assemblée législative, notamment la *Loi de 2013 modifiant la Loi sur l'ombudsman* et la *Loi de 2013 modifiant la Loi sur les services à l'enfance et à la famille (enfants de 16 ans et plus)*.
- Affichage d'annonces dans le site Web relativement à des enjeux qui ont une incidence sur le secteur ou sont d'un intérêt pour le secteur.

Gestion des événements

- Inscription en ligne sur Cvent – en excluant les webinaires et les formations des Services de formation, l'AOSAE a inscrit plus de 2 500 délégués par l'entremise de Cvent, un logiciel de gestion des événements.
- Engagement de tous les services et niveaux de l'organisme dans la tenue de rencontres et d'événements en ligne, en plus de la tenue de plusieurs annonces importantes au nom du MSEJ et du ministre.
- Offre de capacité de gestion d'événements pour travailler avec la Zone Sud-Ouest et le Comité de planification des conférences afin d'organiser la Conférence annuelle des directeurs locaux, à laquelle ont assisté 70 directeurs généraux et directeurs de services de toute la province, incluant le personnel de la haute direction de l'AOSAE. L'AOSAE continuera d'offrir ses capacités de gestion d'événement pour les prochaines conférences des directeurs locaux en 2014, afin d'appuyer d'importantes possibilités d'apprentissage et de perfectionnement pour les membres.
- Prestation de services de gestion d'événements pour organiser la conférence intitulée *Executive Development Learning Institute Conference*, tenue en mai 2013, à laquelle ont assisté près de 30 directeurs généraux. Le thème de la conférence était *Evocative Leadership – Coaching Competent People*, et l'objectif était d'offrir aux leaders du secteur une occasion d'optimiser la croissance professionnelle de l'équipe de haute direction de leur agence, ainsi que de renforcer leurs compétences et leurs talents, dans l'intérêt véritable

de leur agence et afin de mieux servir les enfants et les familles dans leurs communautés.

- Appui amélioré du travail continu et des priorités du bien-être de l'enfance dans la province grâce à l'engagement de tous les services et niveaux de l'organisme, tenue de rencontres et d'événements en ligne, grâce à une plateforme Web et de téléconférence mise en œuvre l'année dernière. De plus, facilitation de communications provinciales avec le secteur en tenant plusieurs annonces importantes au nom du MSEJ, du ministre et du Bureau du coroner en chef.

Youth Awards Program

- Réaménagement du comité de sélection du *Youth Awards Program* afin d'inclure plus d'anciens jeunes pris en charge agissant comme examinateurs.
- Prestation d'un webinaire de formation aux membres des équipes d'examen.
- Appui à une administration rationalisée pour un appel unique de nominations, en nous dirigeant vers une demande en ligne et un processus d'examen complets.

YouthCAN

- Tenue de la 7^e conférence annuelle de YouthCAN, intitulée *Fit for SUCCESS!*, du 12 au 14 août 2013, à laquelle ont assisté environ 300 jeunes et membres du personnel.
- Mises à jour et surveillance continues du site Web de YouthCAN.
- Élaboration d'un plan de revitalisation du *Youth Policy Advisory and Advocacy Group*.
- Facilitation des commentaires des jeunes pour la soumission de l'AOSAE au gouvernement au sujet du projet de loi 88.
- Le personnel de YouthCAN a participé à la conférence de presse du gouvernement au sujet de l'annonce de 100 % d'aide relative aux droits de scolarité faite par le ministre Brad Duguid (Formation et Collèges et Universités).
- Les groupes de zones de YouthCAN continuent de se rencontrer dans toute la province.

Projets – Équipe de formation provinciale

- Formation du Comité d'examen des décès d'enfants (CEDE) interne en réponse au CEDE provincial afin de nous assurer que le secteur fait un suivi des enquêtes de décès d'enfants.
- Formation du Comité de restructuration des programmes de cours afin de valider la structure de compétences et de discuter du processus d'autorisation de nouveaux intervenants du bien-être de l'enfance.
- Planification de la conception et des séances de formation sur les enquêtes en matière de mauvais traitements.
- Planification d'un événement de perfectionnement des formateurs pour l'année prochaine.

Services de formation relatifs aux autochtones

- Réalisation du guide de pratique intitulé *The Other Side of the Door: A practice Guide for Child Welfare Professionals in Working with First Nation, Inuit and Metis People*. Le guide vise à jeter les bases de conversations entre les collègues, les superviseurs et les communautés autochtones, afin de favoriser une nouvelle conscience relative aux enfants, aux familles et aux communautés autochtones.
- Engagement envers les agences du bien-être de l'enfance autochtone relativement au contenu de la formation en bien-être de l'enfance, afin de nous assurer de fournir de la documentation autochtone plus approfondie et pertinente aux intervenants du bien-être de l'enfance autochtones.

Restructuration du programme d'élaboration des ressources d'apprentissage et autres projets

- Revue des meilleures pratiques en conception de formation existant dans d'autres organismes de formation en bien-être de l'enfance.
- Mise en détail du plan afin d'orienter la réforme de la formation.
- Engagement de l'Université de Toronto pour fournir une stratégie avant-gardiste d'évaluation de la formation.
- Élaboration de plans et de modèles de création d'un nouveau système d'apprentissage en bien-être de l'enfance.

- Élaboration complète de programmes de cours qui incorporent de l'apprentissage en ligne et mettent l'accent sur des enquêtes judiciaires conjointes, ainsi que la collaboration interagences entre le secteur du bien-être de l'enfance et la police.

Modèle de pratique de l'Ontario – Atelier d'examen des données

- Le Dr Robert Flynn ainsi qu'une équipe de l'Université d'Ottawa ont analysé les données de plus de 6 000 cahiers d'évaluation et de suivi (CÉS) et ont présenté les tendances, les réussites et les préoccupations à cet égard.
- Représentation de 35 agences par 120 participants incluant du personnel du MSEJ, des parents d'accueil et des jeunes.
- Compte rendu en personne et par l'entremise de webémissions de l'incidence concrète du fait de remplir le CÉS.





PROJETS PROVINCIAUX DU CONSEIL DES DIRECTEURS LOCAUX

L'AOSAE alloue jusqu'à 100 000 \$ annuellement pour appuyer les projets prioritaires du Conseil des directeurs locaux (DL). Chaque année, le conseil fait des appels de propositions, et un comité de sélection détermine les projets qui cadrent avec son domaine de priorité.

Les projets suivants ont été approuvés pour obtenir du financement en 2014-2015

1. *Administration and Monitoring of Psychotropic Medication use Among Children and Youth in Care*
2. *Developing a Service Framework for the Child Welfare Sector in Ontario – Phase II*

Projets qui se poursuivent depuis les années précédentes

1. *Provincial Legal Custody – Phase II*
2. *Moving toward Reconciliation: Child Welfare and the Aboriginal Community*
3. *An Action Plan to Strengthen Family Base Care: Working to achieve “Family for all children and youth”*
4. *Building Capacity for Children’s Aid Societies to Achieve Permanency for Children in Care with Immigration Issues*



PERSPECTIVE FUTURE

L'AOSAE a travaillé pour mettre en œuvre les nouvelles initiatives de changements stratégiques principales qui ont émergé du processus de planification stratégique. Le processus continue d'être mené par le personnel et les membres du conseil de l'AOSAE afin de nous assurer que nous remplissons notre mission et agissons en tant que leader du bien-être de l'enfance. Les initiatives d'orientations et de changements stratégiques guideront notre travail et se concentreront sur l'objectif global de faire progresser notre secteur, aujourd'hui et demain. Compte tenu des défis et des changements prévus pour

nos membres et le secteur, ces initiatives et directives jouent un rôle important dans la facilitation d'une approche ciblée et stratégique.

Au cours de l'année à venir, l'AOSAE continuera de travailler en collaboration avec ses membres, les conseils d'administration des agences et le Conseil des directeurs locaux (DL) afin de renforcer le bien-être de l'enfance en Ontario, ainsi que de contribuer à l'amélioration des résultats pour les enfants et les familles.

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Orientation stratégique n° 1		
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Cadre de services	Le secteur du bien-être de l'enfance consent à un cadre de services qui offre un équilibre entre le besoin d'une direction provinciale et l'importance d'une autonomie locale.
Conseil des DL	Excellence dans la pratique : Adoption et permanence	Les agences membres appuient une approche de collaboration accrue entre toutes les SAE dans leur objectif de favoriser les familles permanentes pour tous les enfants et les jeunes. Engagement positif d'autres partenaires provinciaux clés qui partagent un intérêt pour l'adoption et la permanence.

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Conseil des DL	Excellence dans la pratique : Renforcement du placement familial Excellence dans la pratique : Aide précoce	Les agences membres adoptent la philosophie du « Renforcement du placement familial » et contribuent à l'élaboration d'outils pour appuyer la mise en œuvre. Les agences membres appuient la direction et collaborent afin d'élaborer une approche commune de mise en œuvre, de sorte que les familles aient le soutien dont elles ont besoin lorsqu'elles en ont besoin.
Conseil des DL	Excellence dans la pratique : Services aux jeunes	Les agences membres appuient l'approche provinciale revendiquant qu'on procure aux enfants de 16 et 17 ans la protection en vertu de la loi. Les agences membres appuient une approche uniforme et élaborent des plans de mise en œuvre afin d'aller de l'avant avec les récentes initiatives en matière de lois, de réglementation, de politiques et de financement pour les jeunes ayant quitté la prise en charge. L'approche est appuyée par les jeunes pris en charge (par l'entremise de YouthCAN).
Personnel de l'AOSAE	Passage des données aux connaissances	Intégrer une stratégie de gestion des connaissances. Avoir les connaissances nécessaires pour mieux gérer les services du bien-être de l'enfance.
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Capacité des services en français	Création d'une offre active des services en français à l'échelle provinciale.
Personnel de l'AOSAE	Restructuration des programmes de cours à l'intention des professionnels du bien-être de l'enfance et de la direction	Le Programme de formation à l'intention des professionnels du bien-être de l'enfance assure que les SAE ont accès à du matériel de formation qui reflète les tendances des meilleures pratiques et la diversité; il est fondé sur une plateforme facilement adaptable.
Personnel de l'AOSAE	Tendances, enjeux et sujets émergents en bien-être de l'enfance	Les SAE ont accès aux recherches les plus récentes sur des sujets qui les préoccupent le plus.
Personnel de l'AOSAE	Qualité de prestation de la formation	L'AOSAE a un programme d'assurance de la qualité relatif à la prestation de la formation.
Personnel de l'AOSAE	Transfert de l'apprentissage	Toutes les SAE ont en place une stratégie de transfert des connaissances afin de favoriser le transfert continu de l'apprentissage de la salle de classe au lieu de travail grâce à des programmes d'encadrement et de mentorat.

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Orientation stratégique n° 2		
Personnel de l'AOSAE	Indicateurs de rendement	<p>Un jeu commun d'indicateurs de rendement est extrait, communiqué et analysé par les SAE de toute la province.</p> <p>L'information tirée des indicateurs de rendement est appliquée aux fins d'utilisation au niveau du fonctionnement et de la gouvernance des agences ainsi qu'à l'échelle provinciale pour faire rapport de la prestation de services et améliorer celle-ci.</p>
Personnel de l'AOSAE	Restructuration des services de formation en bien-être de l'enfance	<p>Les programmes de cours sont de plus en plus offerts par l'entremise de la technologie.</p> <p>On évalue les compétences et les connaissances des professionnels du bien-être de l'enfance.</p> <p>La formation appuie les superviseurs dans leur rôle de supervision clinique et de transfert de l'apprentissage.</p>
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Surveillance et réglementation professionnelle	<p>Les membres appuient la stratégie qui analyse les incidences et les étapes requises pour préparer le secteur à la réglementation professionnelle.</p> <p>Une stratégie est déterminée pour renforcer et rationaliser les processus de surveillance des SAE.</p>
Personnel de l'AOSAE	Engagement du public	<p>Dans ses messages au public, l'AOSAE et toutes les agences parlent des enjeux selon des priorités et une approche communes – la documentation raconte l'histoire du « qui, quoi, quand, où et pourquoi » du bien-être de l'enfance.</p> <p>Les agences membres sont appuyées par l'AOSAE (matériel et logistique) en matière d'engagement du public, d'éducation et de représentation.</p>
Personnel de l'AOSAE	Représentation et diffusion relativement à l'excellence en bien-être de l'enfance	<p>Grâce à la création d'une matrice de priorités relative à l'excellence en bien-être de l'enfance, on élabore le contenu et la diffusion d'une stratégie de représentation pour l'AOSAE.</p>
Personnel de l'AOSAE	Cycle de publications annuel	<p>Les publications de l'AOSAE sont produites en fonction d'un plan annuel qui permet la représentation et le positionnement stratégiques, accroît l'efficacité des ressources et améliore la planification de la diffusion.</p>
Personnel de l'AOSAE	Nouveau site Web public de l'AOSAE	<p>L'AOSAE a remanié stratégiquement le contenu, l'accès et l'identité visuelle de son site Web afin d'informer et d'engager le public relativement aux principaux aspects du bien-être de l'enfance en Ontario.</p>

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Orientation stratégique n° 3		
Personnel de l'AOSAE	Capacité accrue des agences autochtones et non autochtones	<p>On établira un plan clairement détaillé de la désignation des agences prémandatées, qui sera bien compris des agences autochtones et non autochtones.</p> <p>On s'assurera d'obtenir une bonne quantité de commentaires et d'idées concernant les questions de services ayant une incidence sur les enfants et les familles autochtones.</p> <p>On établira une relation de travail avec l'ANCFSAO afin d'orienter la collaboration en matière d'élaboration de la formation.</p> <p>La formule de financement actuelle appuiera adéquatement les besoins des agences offrant des services aux enfants et aux familles autochtones.</p>
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Services plus appropriés aux enfants et aux familles autochtones	<p>Les agences renforceront leur capacité d'obtenir et d'appuyer des placements selon les soins conformes aux traditions pour les enfants autochtones.</p> <p>On s'assurera que l'identité et la culture des jeunes autochtones pris en charge seront améliorées.</p> <p>On s'assurera que les enjeux autochtones demeureront une priorité provinciale principale.</p> <p>Le personnel des SAE travaillant avec les enfants et les familles autochtones aura les connaissances, la compréhension et les compétences concernant la meilleure façon d'engager et d'appuyer les enfants et les familles autochtones.</p>
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Réconciliation entre les Premières nations et les agences du bien-être de l'enfance non autochtones	<p>Les SAE non autochtones travailleront en collaboration avec les leaders des communautés des Premières nations dont les enfants et les familles sont servies par les SAE et les appuiera.</p> <p>On reconnaîtra l'histoire du bien-être de l'enfance et des Premières nations, et le secteur du bien-être de l'enfance de l'Ontario présentera des excuses aux Premières nations.</p>

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Orientation stratégique n° 4		
Personnel de l'AOSAE	Services partagés	Réalisation du <i>Implementation Analysis: Shared Services Business Case Project</i> afin d'analyser et élaborer un modèle pour une approche d'efficacité et d'efficience de prestation de divers services, grâce à une structure de services partagés normalisée en bien-être de l'enfance.
Conseil de l'AOSAE	Gouvernance : capacité de gouvernance améliorée dans tout le secteur	<p>Les membres du conseil et le gouvernement ont confiance en la capacité des conseils d'administration de gouverner et de s'assurer que les SAE sont efficaces.</p> <p>Les conseils utilisent des approches de meilleures pratiques dans leur gouvernance.</p> <p>Les conseils ont des liens avec d'autres conseils dans leur communauté ainsi qu'avec l'ensemble du système du bien-être de l'enfance.</p>
Conseil des DL	Excellence en direction	On crée une direction pour la gestion des changements.
Conseil des DL	Relations de travail	<p>Les SAE explorent des possibilités d'approches coordonnées aux relations de travail et aux conventions collectives locales.</p> <p>On élabore des initiatives provinciales de sécurité des travailleurs.</p>
Conseil des DL / Personnel de l'AOSAE	Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE) – système d'entreprise provincial pour le secteur du bien-être de l'enfance	On réussit à mettre en œuvre les quatre composants du RIPE de façon à répondre aux besoins du secteur.
Conseil des DL / Personnel et conseil de l'AOSAE	Gestion de projets sectorielle	<p>Les projets sont menés de façon uniforme afin d'assurer une bonne valeur pour les ressources requises.</p> <p>Les projets et les initiatives se déroulent dans un cadre provincial global qui est bien compris et qui se centre sur les priorités sectorielles.</p> <p>Le travail des projets est intégré dans le secteur et est utilisé par ce dernier.</p>
Conseil des DL / Personnel et conseil de l'AOSAE	Prise de décisions sectorielle	Les décisions sont prises avec les agences membres de l'AOSAE, de sorte que toutes les agences soient entendues et que l'AOSAE soit en mesure de faire avancer les initiatives reflétant la « voix » de toutes les SAE membres.

Responsable	Initiative de changement	Objectif
Personnel de l'AOSAE	Stratégie des TI	<p>Une stratégie des TI est mise en place pour appuyer et améliorer les activités et la capacité de l'AOSAE, de façon à nous appuyer sur la technologie et les meilleures pratiques, afin de répondre aux besoins complexes et diversifiés de nos membres, incluant les systèmes de gestion des données et de gestion de l'apprentissage.</p> <p>La coordination de services, d'outils, de formation et de processus des TI sécuritaires, fiables et accessibles est améliorée.</p> <p>Le cadre de protection des renseignements personnels et d'éthique est aligné sur les politiques et les pratiques actuelles.</p>
Personnel de l'AOSAE	Intranet SharePoint	SharePoint est entièrement intégré dans Intranet et aligne le site Intranet sur les stratégies de gestion de l'information globales.
Personnel de l'AOSAE	Extranet SharePoint	SharePoint est entièrement intégré au site Extranet.
Personnel de l'AOSAE	Installations	<p>De la technologie de son et d'image de haute qualité est disponible à toutes les rencontres tenues par l'AOSAE dans toutes les salles de réunions.</p> <p>Le personnel de l'AOSAE a les connaissances et les compétences pour offrir des rencontres de haute qualité.</p> <p>Des environnements de bureau efficaces sont offerts sur place à tout le personnel devant travailler dans les bureaux de l'AOSAE.</p>
Personnel de l'AOSAE	Réforme du processus opérationnel	L'AOSAE a réaménagé ses ressources humaines de façon à aborder efficacement le plan stratégique et à répondre aux besoins futurs de l'AOSAE.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AOSAE

Présidente : Marilyn Dumaresq

Ancien président : Keith Sparling

Membre du conseil de l'agence – Zone centrale : Avanthi Goddard

Directeur du personnel de l'agence – Zone centrale : David Rivard

Membre du conseil de l'agence – Zone Sud-Ouest : David Chisholm

Directeur du personnel de l'agence – Zone Sud-Ouest : Bill Bevan

Membre du conseil de l'agence – Zone Est : Terri McDade

Directrice du personnel de l'agence – Zone Est : Rachel Daigneault

Membre du conseil de l'agence – Zone Grand River : Harry Emmott

Directrice du personnel de l'agence – Zone Grand River : Nancy MacGillivray

Membre du conseil de l'agence – Zone Nord-Est : John Stopper

Directeur du personnel de l'agence – Zone Nord-Est : Marty Rutledge

Membre du conseil de l'agence – Zone Nord : Vincent Lacroix

Directeur du personnel de l'agence – Zone Nord : Rob Richardson

Membre non exécutive : Dre April Rietdyk

Membre non exécutif – Agence autochtone : Abram Benedict



ÉTATS FINANCIERS

Bilan

Au 31 mars 2014 et 2013

	2014	2013
	Total	Total
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 173 012 \$	160 862 \$
Investissements	152 136	-
Comptes débiteurs	1 006 334	1 611 308
Dépenses et dépôts payés d'avance	83 305	39 238
	2 414 787	1 811 408
Immobilisations	3 962 498	3 905 599
	6 377 285 \$	5 717 007 \$
Passif et soldes du fonds		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	997 822 \$	1 135 989 \$
Revenu reporté	422 982	373 771
Facilités de crédit	1 277 791	1 358 429
	2 698 595	2 868 189
Amortissement différé	141 248 \$	- \$
Soldes du fonds		
Investis dans les immobilisations	2 543 459 \$	2 547 170 \$
Grevés d'affectations d'origine externe	259 113	264 469
Non affectés	734 870	37 179
	3 537 442	2 848 818
	6 377 285 \$	5 717 007 \$

États des revenus et dépenses

Exercices se terminant le 31 mars 2014 et 2013

	Total	
	2014	2013
Revenus		
Gouvernement de l'Ontario	5 847 093	\$ 5 256 474
Cotisations des membres	3 240 009	3 025 895
Dons	943 300	376 482
Autre	851 338	949 236
Droits d'inscription	355 256	608 338
Publications	34 813	58 424
	11 271 809	10 274 849
Dépenses		
Salaires	4 506 949	4 006 995
Acquisition de services et services de formation	2 720 334	2 835 792
Avantages sociaux	1 113 215	963 257
Bureau	440 493	436 388
Bourses octroyées	317 750	297 500
Location d'installations	306 124	301 793
Occupation	265 835	264 775
Déplacements	205 068	203 903
Amortissement des immobilisations	204 534	192 756
Autre	142 977	109 784
Matériel	120 414	61 974
Publications et promotion	84 990	131 386
Ressources et adhésions	70 366	69 597
Intérêt de prêts	56 020	59 060
Formation du personnel	28 116	21 993
	10 583 185	9 956 953
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	688 624	\$ 317 896
Soldes du fonds, début de l'exercice	2 848 818	\$ 2 530 922
Soldes du fonds, fin de l'exercice	3 537 442	\$ 2 848 818



L'Association ontarienne des
sociétés de l'aide à l'enfance

Unis pour le bien-être des enfants de l'Ontario